

# **Comité de Défense des Usagers du Syndicat du Bois de l'Aumône**

---

Association Loi 1901 : fondée le 18 juillet 2015 et enregistrée sous le n° W634003554  
Siège social : Mairie de MOZAC 63200

Site internet : <http://cdu-sba.over-blog.com>  
E-mail : [cdu-sba@laposte.net](mailto:cdu-sba@laposte.net)

## **MOBILISONS-NOUS CONTRE LA REDEVANCE INCITATIVE**

Malgré nos différentes interventions en direction des élus (Maires - Présidents de Communautés - Délégués du SBA), les responsables du SBA n'ont nullement l'intention de renoncer à leur projet de réforme tarifaire.

Les seuls aménagements possibles, annoncés par la SBA lors de la réunion des Maires le 16 septembre à Ennezat, portent sur une augmentation du nombre de levées comprises dans le forfait (qui passerait de 16 à 20 par an), et un plafonnement pour les familles de 5 personnes et plus.

Selon le SBA, le coût moyen reste de **320 Euros** par foyer en porte à porte (et **260 Euros** en PAV), ce montant ne couvrant cependant pas le coût réel, ce qui préfigure encore des augmentations ultérieures !!!

Rappelons que l'instauration de la Redevance Incitative est **néfaste, coûteuse, injuste et inefficace**.

Parmi les conséquences induites par ce projet, citons :

- des foyers en difficulté dûs aux augmentations insupportables, liées notamment aux investissements réalisés (renouvellement des bacs - puces - adaptation des camions - points d'apport volontaire - facturation - etc) ;
- le retour des décharges sauvages et les problèmes d'hygiène et de salubrité publique liés aux incivilités et à la suppression de la collecte hebdomadaire en porte à porte ;
- la perte des prérogatives de puissance publique et la soumission du service d'enlèvement des ordures ménagères au droit privé ;
- sa soumission à la libre concurrence et à terme, son assujettissement à la TVA (d'où encore une augmentation !), et très probablement, la privatisation ;
- la compression des effectifs et la suppression d'emplois à court terme.

En fait, il n'existe aucun argument valable, aucune raison sensée, aucun mobile rationnel qui milite en faveur de la réforme tarifaire proposée.

Aujourd'hui, tout le monde est d'accord pour trier davantage et réduire sa « production » de déchets, à tel point que, d'après les statistiques publiées pour l'année 2013 par l'ADEME, le SBA se place dans le peloton de tête des services de collecte où les usagers trient le mieux et qu'il devient difficile de faire beaucoup plus ! Les chiffres parlent d'eux même :

- Moyenne SBA : 183 kg par habitant et par an d'Ordures Ménagères Résiduels (OMR) (\*)
- Moyenne départementale : 228 kg par habitant et par an,
- Moyenne régionale : 245 kg par habitant et par an,
- Moyenne nationale : 267 kg par habitant et par an.

(\*) OMR : Désigne la part des déchets qui restent après les collectes sélectives.

Le choix de nous opposer à la mise en place de la redevance, qu'elle soit incitative ou non, est un choix d'**intérêt général**, au delà des intérêts partisans.

Avec le projet de mise en place de la redevance, nous assisterons, une nouvelle fois, au **démantèlement** et à la **casse du service public**.

**C'est pourquoi nous appelons les usagers à venir à un rassemblement lors de la réunion du prochain Comité Syndical du SBA qui aura lieu le Samedi 26 septembre à 8 h 30 à LEZOUX.**

**Manifestons notre opposition au projet de réforme tarifaire du SBA. Tous ensemble, disons :**

# **NON**

## **A LA REDEVANCE INCITATIVE**

**Rassemblement**  
**Samedi 26 septembre 2015 à 8 h 00**  
**à LEZOUX**  
devant la Salle des Fêtes

*Bien vouloir vous munir de vos bacs verts ou jaunes (à transporter) et d'une batte (manche ou bâton) pour faire un concert de protestation. Cornes et sifflets seront également les bienvenues.*